

Paul Bouchet

La recherche en commun de raisons de vivre

Revue Quart Monde 170 | 1999/2 **Le Quart Monde à la Sorbonne : croiser les savoirs**

Croiser les savoirs, est-ce là une affaire facultative incombant à de bonnes volontés ? Faire confiance à l'intelligence de l'autre, n'est-ce pas là une exigence de la science elle-même ? Le colloque à la Sorbonne et d'autres échanges, en particulier à l'Université européenne de Tours, éclairent ces questions...

Résumé

Faire reconnaître l'égalité de tous les êtres humains suppose une révolution copernicienne dans tous les domaines...

Plan

- Le fondement du droit
- Une place dans le combat civique

Conclure n'est pas clore. Si animés qu'aient pu être les débats de ces deux journées, il est bien évident qu'ils n'ont pas permis d'exprimer toutes les questions qui se posent et encore moins d'apporter toutes les réponses à ces questions. C'est une étape dans un processus. Il y a eu un avant, il y aura un après. Nous allons bientôt retrouver des conditions de vie qui ne sont pas toutes les mêmes; quitter le domaine devenu un peu artificiel des échanges qui ont pu avoir lieu sous une forme exceptionnelle.

Le fondement du droit

Revenons à ce qui, dans l'avant, ne doit pas être oublié. Toute recherche a ses postulats plus ou moins consciemment avoués. N'oublions pas cette recherche annoncée par le père fondateur, Joseph Wresinski, dans la ligne d'une pensée qui loin de s'éteindre avec lui, montre chaque jour davantage sa pertinence. Cette recherche a pour fondement une éthique. Nous avons quelques motifs à le rappeler ici, à l'heure où en France, nous venons d'obtenir, après tant de luttes, une loi dite d'orientation de lutte contre les exclusions. Nous avons tenu à ce que l'article premier de cette loi, contrairement à toutes les traditions juridiques de ce pays, rappelle que le droit devait avoir un fondement éthique lorsqu'on traite de problèmes comme celui de la grande pauvreté. Et ce fondement est le respect de l'égalité de tous les êtres humains. A travers les variantes sémantiques, le mot de dignité est bien celui qui est la requête la plus universelle des plus pauvres.

Mais nous ajoutons *l'égalité* de dignité et cela n'est pas toujours très bien compris. Au sortir de ce colloque, il est évident que ce que nous pouvons retenir de ce qui a réussi comme de ce qui a été insuffisant peut être éclairé par le rapport à l'égalité de dignité. Plus les participants à cette recherche commune ont eu conscience d'aller vers l'égalité de dignité, meilleur a été le travail. Lorsque pour des raisons diverses, le sentiment que l'égalité de dignité n'est pas encore totalement acquise, ne vous

étonnez pas : il faudra d'autres étapes. La conquête de l'égalité, sa reconnaissance comme fondement des diverses actions, y compris des recherches-actions, nous ne sommes pas près de l'oublier.

Il faudra certes multiplier dans les différentes universités cette place au croisement des savoirs. J'ose espérer qu'on n'osera plus écrire sur les pauvres sans penser que, maintenant, il faut le faire avec les pauvres. Les pauvres ne sont pas un objet d'étude, même pour les universitaires les mieux intentionnés. Cette révolution copernicienne, pour ne pas dire culturelle, il faudra bien du temps pour que cela soit profondément compris. C'est un moyen de faire reconnaître l'égalité à ceux qui ne l'ont pas vue reconnue jusqu'alors, mais aussi à ceux qui, trop vite, ont cru que l'égalité était un concept allant de soi dans nos démocraties politiques. Il n'en est rien. C'est bien le test suprême que de fonder toute recherche, toute action, sur ce fondement-là.

Une place dans le combat civique

Mais préparons l'après. L'après, c'est le combat civique. Nous disons combat, certains s'en étonnent ; il se trouve que dans les statuts juridiques d'ATD Quart Monde, quand on définit l'objet de celui-ci, il y a lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes. Et nous avons obtenu que la loi d'orientation qui vient d'être votée porte ce titre inusuel: loi de lutte contre les exclusions. Souvent on abandonne le terme de lutte au langage syndical, militant. Il est temps de rendre visible demain ce fait : les changements sociaux de l'importance de ceux que nous préconisons - ceux qui permettront progressivement d'éradiquer la misère - ne se feront pas par l'aboutissement d'une meilleure recherche. La recherche éclairera mais elle ne sera qu'une partie d'un combat plus large, du combat civique.

Tel est l'objectif immédiat que le Mouvement ATD Quart Monde s'est donné pour le franchissement symbolique du millénaire. Nous sommes beaucoup sollicités de participer à des colloques divers et j'en retiens une demande, de plus en plus visible, de la part de gens qui cherchent les voies et moyens du changement social.

Qu'attend-on de nous ? On attend de nous ce rappel constant que tout changement social doit être fondé d'abord sur le respect de l'égalité. Pas seulement comme but, mais dès le départ, dans les méthodes. Il ne suffit pas de ne plus écrire sur les pauvres. Il s'agit de faire avec eux. Il serait inconcevable que l'on veuille réformer la société en tenant à l'écart ceux qui souffrent le plus. Au-delà du croisement des savoirs, à travers le croisement des savoirs, il s'agit, aujourd'hui, de donner concrètement place au Quart Monde dans le combat civique et dans les formes nouvelles de ce combat tel qu'il est en train de se dessiner. Nous savons bien que la crise économique se double d'une crise des valeurs ; que changer la vie, cela veut dire évidemment améliorer les moyens d'existence de ceux qui ont le minimum. Nous savons, avec la même force, qu'il n'y a pas uniquement la lutte pour les moyens d'existence mais aussi la lutte pour les raisons de vivre. S'il n'y a pas goût de vivre, s'il n'y a pas la recherche en commun de raisons de vivre, il n'y aura pas de participation au combat social. Pour le Mouvement ATD Quart Monde, c'est le test essentiel.

Demain, je l'espère, comme pendant ces deux jours, comme à travers la pensée et l'exemple du père Wresinski, nous saurons faire en sorte que tous ceux qui le souhaitent aient leur place dans le combat civique tel que je viens d'en rappeler les données.